

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2719 - VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2016

## HYDROCARBURES

Le gouvernement  
récuse l'enquête  
de « Public Eye »

Les ministres Thierry Mougalla et Jean Marc Thystère Tchicaya

Au cours d'une conférence de presse qu'il a co-animée jeudi avec son collègue des hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya, au sujet de l'enquête de l'Ong Suisse « Public Eye » concernant l'écoulement du carburant toxique dans certains pays africains dont le Congo, le ministre de la

Communication et des médias, Thierry Mougalla, a rejeté en bloc ces allégations qu'il a qualifiées d'erronées. « (...) Le gouvernement de la République du Congo rejette en bloc les allégations formulées par l'ONG "PUBLIC EYE", complaisamment reprises par une certaine

presse avide d'informations négatives sur notre pays, et rassure les populations congolaises quant à l'observation stricte des règles d'hygiène et de sécurité sanitaire en matière d'importation des produits pétroliers finis », a-t-il déclaré. [Page 8](#)

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Introduction  
de nouveaux  
programmes  
de formation à  
la citoyenneté

Les participants à la 20<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil national de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante, tenue les 20 et 21 septembre à Brazzaville, ont entre autres recommandé l'introduction, pour l'année scolaire 2016-2017, la systématisation de l'éducation civique et morale dans les programmes d'enseignement dans ce secteur de l'enseignement. Pour y parvenir, le ministre de tutelle, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, a annoncé le renforcement, sous peu, des capacités des formateurs de ces nouveaux programmes dont le but est, selon lui, d'intéresser un plus grand nombre d'apprenants à la formation au secondaire technique qui ne représente que 8,7% contre 64% pour ceux du général. [Page 7](#)

## URBANISME

Les architectes plaident  
pour l'élaboration  
d'une nouvelle loi

Antoine Beli Bokolojoué

Dans une interview aux *Dépêches de Brazzaville*, le président de l'Ordre des architectes du Congo, Antoine Beli Bokolojoué appelle à l'élaboration d'une nouvelle loi sur l'urbanisme afin d'éviter le phénomène des constructions anarchiques dans des zones dites à risque. « *Tout le monde ne peut aller construire*

là où il veut. Il faut donc faire évoluer la réglementation à travers des lois d'urbanisme qui encadrent les constructions et mettent fin à l'anarchie au niveau des constructions dans nos villes et villages », plaide le président des architectes congolais. [Page 6](#)

## TRANSPORT EN COMMUN

Le métier de chargeur  
de bus occupe  
plusieurs jeunes

Chargeurs de minibus à l'arrêt du CCF

Pratiquée par une certaine catégorie, principalement les jeunes déscolarisés et les non-qualifiés, cette occupation de fortune intègre, depuis plusieurs années, les habitudes des Congolais vivant dans les deux principales

villes lorsqu'il s'agit de se déplacer d'un point à un autre.

Avec comme lieu d'exercice les stations de bus, ce métier bien que précaire occupe nombre des jeunes dont certains finissent par devenir chauffeurs. [Page 5](#)

## MÉDIAS

Deux nouveaux élus  
au bureau du CSLC

Au terme d'un scrutin organisé le 22 septembre à Brazzaville, les membres du Conseil supérieur de la liberté de Communication (CSLC) ont élu Zéphirin Dibangou et Adeline Ndongou, respectivement aux postes de vice-président et de secrétaire-

comptable de cette institution, en remplacement de Claude Antoine Siassia et Gertrude Hobain Mongo. [Page 2](#)

EDITORIAL  
Urgence[Page 2](#)

## CRISES POST-ÉLECTORALES

Eviter le scénario  
du pire en Afrique  
centrale[Page 3](#)Nomination des  
Conseillers spéciaux et  
Conseillers du président  
de la République[Page 4](#)

## ÉDITORIAL

## Urgence

Alors que les Gabonais retiennent leur souffle en attendant la décision que prendra la Cour Constitutionnelle ce 23 septembre 2016, l'Afrique centrale tout entière se demande de quoi demain sera fait dans un pays qui fut longtemps l'un des plus stables de la sous-région. Si cette décision, en effet, n'est pas fondée de façon indiscutable sur la vérité des urnes, le Gabon s'enflammera de nouveau, mais cette fois durablement et les pays qui l'entourent verront affluer vers eux des dizaines de milliers de citoyens fuyant leur patrie plongée dans le chaos.

Rappelons, pour ceux qui seraient tentés de l'oublier, que le Congo, notre Congo, se trouvera alors confronté de nouveau à un problème humain qu'il lui sera impossible de résoudre seul. Car la très longue frontière commune qu'il a avec le Gabon et qui s'étend de la province du Haut Ogooué jusqu'aux rivages de l'Océan Atlantique sera inévitablement franchie par des milliers de familles chassées de leur foyer par la peur. Tout comme cela s'est produit il y a quelques mois à la frontière de la Centrafrique et il y a quelques années à la frontière de la RDC, le Congo verra affluer vers son territoire une masse humaine en quête de paix.

Alors que la communauté internationale, réunie pour la soixante-douzième assemblée générale des Nations unies se demande comment gérer le flux des migrants qui tentent de gagner l'Europe, elle ferait bien de réfléchir aussi, tant qu'il en est temps, à l'aide qu'elle nous apportera si le pire se produit à nos portes comme c'est probable. Contraint de rester à Brazzaville en raison des événements tragiques qui se déroulent sur l'autre rive du fleuve Congo, le président Denis Sassou N'Guesso n'a pas pu lancer à New York le cri d'alarme que justifient les événements présents. Mais cela ne doit pas empêcher les grandes puissances de nous apporter sous les formes les plus diverses l'aide sans laquelle il nous sera impossible de gérer la crise qui s'annonce.

Disons-le clairement et sans le moindre doute, il y a urgence, urgence extrême. Nous sommes très bien placés pour le dire et l'écrire, nous qui observons heure par heure, minute par minute, le glissement de cette partie du monde vers des troubles devant lesquels la communauté internationale sera obligée de se mobiliser beaucoup plus vite et beaucoup plus fortement qu'elle ne le croit.

Les Dépêches de Brazzaville

## CSLC

## Zéphirin Dibangou et Adeline Ndoundou élus au bureau

Au terme d'un scrutin organisé le 22 septembre à Brazzaville, les hauts conseillers ont élu Zéphirin Dibangou et Adeline Ndoundou, respectivement aux postes de vice-président et de secrétaire-comptable du Conseil supérieur de la liberté de communication (Cslc), en remplacement de Claude Antoine Siassia et Gertrude Hobain Mongo.



Zéphirin Dibangou (à gauche) et Adeline Ndoundou (à droite)

Ce réaménagement du bureau du Cslc est justifié par le renouvellement du mandat des hauts conseillers le 29 février 2016 par décret n° 2016-63 du 29 février du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en application de la loi n° 4-2003 du 18 janvier 2003, déterminant les missions, l'organisation, la composition et le fonctionnement du Cslc. Elle dispose en son alinéa 2 que : « le président de la République nomme le président du Cslc parmi ses membres ». Et l'alinéa 3 de ce même article, stipule en outre que : « les membres du CSLC élisent en leur sein, le vice-président et le secrétaire comptable ».

Après cette élection, le président du CSLC, Philippe Mvouo a indiqué que son institution vient par cet acte de prouver que dans toute organisation humaine, la démocratie doit toujours triompher. Il a félicité aussi bien les deux promus que l'ensemble des hauts conseillers qui ont exprimé librement leur choix.

Interrogé par la presse après leur élection, Zéphirin Dibangou et Adeline Ndoundou ont remercié leurs collègues pour la marque de confiance exprimée à leur égard. Ils ont promis de travailler de front avec tous les autres hauts conseillers pour promouvoir la liberté de l'information et de la communi-

cation au Congo. Les deux nouveaux membres du bureau ont choisi de placer leur mandat sous le signe de la rupture et du changement. Rappelons que Zéphirin Dibangou est enseignant au département d'histoire géographie à l'université Marien-Ngouabi. Ancien maire de Dolisie, il a aussi occupé les fonctions de conseiller du président de l'Assemblée nationale. Pour sa part, Adeline Ndoundou est ancienne journaliste et présentatrice de journaux à la télévision nationale congolaise. Elle a été plusieurs fois attachée de presse dans différents cabinets ministériels.

Roger Ngombé

## PARLEMENT

## Bientôt le démarrage des travaux de construction du nouveau siège

Reçu en audience le 21 septembre par le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, l'Ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang a annoncé au sortir de cette rencontre que les travaux de la construction du nouveau siège du Parlement congolais pourront démarrer dans un proche avenir.

« Le plan de ce bâtiment a été déjà avalisé, les ingénieurs et techniciens chinois travaillent

d'arrache-pied pour détailler les différents éléments de ce bâtiment. Et nous espérons que d'ici là, nous pourrions lancer les travaux », a déclaré le diplomate chinois.

Celui-ci est revenu sur le dernier voyage du chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso en Chine où il s'est entretenu avec le président de l'Assemblée nationale populaire, question de raffermir les relations bilatérales entre les deux Etats.

« Il a existé dans le passé des échanges de coopération forts entre l'Assemblée nationale du Congo et l'Assemblée populaire nationale de Chine. Aujourd'hui, c'est à nous de voir dans le contexte actuel, comment nous devons travailler davantage pour intensifier et approfondir les échanges et la coopération entre les institutions législatives de nos deux pays », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koumba

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Firmin Oyé  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /  
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante : Sylvia Adhbas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NONZIZI B..

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## CRISES POSTÉLECTORALES

## Eviter le scénario du pire en Afrique centrale

Après des processus électoraux conflictuels chez certains de leurs voisins de la sous-région, le Gabon, la République démocratique du Congo, et la Centrafrique font figure, aujourd'hui, de points chauds dans cette partie du continent guettée par une instabilité aux conséquences imprévisibles.

**Gabon**

Ce vendredi 23 septembre est la date butoir du verdict de la Cour constitutionnelle gabonaise sur le recours introduit par l'opposant Jean Ping, en contestation du résultat de la présidentielle du 27 août qui le donne perdant. Dans le camp du chef de l'Etat sortant, Ali Bongo Ondimba, déclaré vainqueur du scrutin, comme dans celui du candidat arrivé en deuxième position, la conviction est faite que l'un et l'autre ont gagné cette élection. Ces positions tranchées ne laissent entrevoir pour le moment aucune lueur d'apaisement et mettent le juge du contentieux électoral dans une posture fort-délicate.

D'abord hésitant, Jean Ping avait fini par saisir la Cour constitutionnelle au dernier moment, mais alertait dans le même temps contre une « instabilité durable » si les délibérations de la Cour n'étaient pas en sa faveur. Des observateurs y ont vu une façon pour l'opposant de préparer ses partisans à de nouvelles manifestations de rue. À l'annonce des résultats provisoires, le 31 août, le Gabon était passé d'une situation de calme précaire à une irruption de violences qui s'étaient soldées par des pertes en vies humaines et l'incendie d'édifices publics et privés.

Convaincu, pour sa part, de sa victoire, Ali Bongo Ondimba semble jouer sur tous les tableaux. En effet, après avoir plus ou moins décliné l'offre d'une rencontre avec son principal opposant, le chef de l'Etat gabonais a mis un peu d'eau dans son vin. D'après le porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nzé qui s'exprimait à la télévision nationale, le 20 septembre, le président gabonais est disposé à « rencontrer tous les candidats de la dernière élection présidentielle, y compris M. Ping afin qu'aucun Gabonais ne trouve la mort sous prétexte d'une revendication démocratique dont les mécanismes de résolution sont prévus par la loi et connus de tous ».

Ces propos faisaient suite à ceux prononcés par Ali Bongo Ondimba en marge des obsèques, à Libreville, d'un soldat tué lors des émeutes postélectorales. Mais la référence au respect de la loi chaque fois répétée par les proches du chef de l'Etat signifie aussi que pour le pouvoir en place, seul le verdict de la Cour constitutionnelle tranchera le contentieux électoral en cours. Lors d'une conférence de presse conjointe, le 21 septembre les ministres de l'Intérieur, de la Justice, de la Communication ainsi que le Porte-parole du gouvernement ont mis en garde l'opposition. D'après les orateurs, les proches de Jean Ping seraient en

train de se préparer à mettre le Gabon à feu et à sang. « Nous les connaissons et savons où ils sont », insistait le porte-parole du gouvernement.

**Médiation**

L'Union africaine avait envisagé une médiation peu après la publication des résultats contestés de la présidentielle gabonaise. Sur place, les esprits s'échauffaient encore et aucune des parties ne semblait vraiment prête à discuter avec la délégation de l'Organisation continentale. Ce, malgré des assurances qui émanaient plus de la bonne convenance que de la bonne disposition d'esprit. Néanmoins, des experts de l'UA se sont joints à la Cour constitutionnelle pour examiner le recours de l'opposition ainsi que les remarques de la partie adverse. Les observateurs s'accordent à dire que la garantie offerte par cette présence de juristes extérieurs au Gabon ne suffira pas à calmer les esprits.

Il n'est pas exclu, en cas de regain de tension dans le pays après le délibéré de la Cour que l'UA, la Francophonie, et plus proches, la CEMAC et la CEEAC prennent fait et cause pour un rapprochement de vues entre adversaires. A moins que la Cour renvoie les deux candidats aux urnes pour mieux les départager ? Mais même dans une telle hypothèse les violences pourraient éclater.

**République démocratique du Congo**

C'est l'impasse pourrait-on dire : le dialogue initié par le président Joseph Kabila, avec l'appui de la Communauté internationale qui a apporté tout son soutien au médiateur désigné, Edem Kodjo n'a pas rempli son objet. L'idée était de voir les délégués à ces concertations adopter une feuille de route consensuelle censée sortir la République démocratique du Congo du cercle vicieux dans lequel elle se trouve : sans élections, sans dates fixées pour les tenir. Ce qui apporte de l'eau au moulin des opposants radicaux menés par Etienne Tshisekedi devant le fait que non seulement les élections n'auront pas lieu selon le calendrier initial, mais aucun consensus n'est trouvé pour un nouveau chronogramme.

Ayant boycotté le dialogue, les membres du Rassemblement (opposition radicale) sont en effet accrochés au calendrier constitutionnel qui fixait l'élection présidentielle au 20 décembre prochain, et que le président Joseph Kabila, en fin de mandat, passe les pouvoirs au futur nouveau président élu. Alors qu'ils sont tous d'avis que le fichier électoral doit être « toiletté » pour permettre la tenue

d'élections fiables, les protagonistes ne partagent pas l'idée de repousser à plus loin la convocation du corps électoral. La Commission électorale propose seize mois, l'opposition radicale insiste quant à elle sur le respect des délais constitutionnels, les opposants partie prenante au dialogue voudraient pour leur part retenir une date toute proche.

Telle une pluie qu'annonce l'amoncèlement de nuages, la marche de l'opposition radicale, le 19 septembre a mis le feu aux poudres. Durant deux jours, des échauffourées entre manifestants et forces de l'ordre ont occasionné un lourd bilan de personnes tuées (17 selon les sources officielles), d'édifices publics et privés incendiés, des commerces pillés. S'en est ajou-

Ceci d'autant plus qu'à ce défi, qui semble le premier de tous par sa transversalité, la situation sociale des Centrafricains demeure préoccupante. Nombreux étaient restés au pays pendant les moments difficiles vivant pour certains dans des centres d'accueil précaires, mais beaucoup d'autres ont trouvé refuge dans les pays voisins (Congo, Tchad, RDC, Cameroun) et y sont toujours. Ce n'est évidemment pas dans ce contexte que l'économie centrafricaine pourrait répartir. Au premier trimestre de cette année pourtant, les annonces étaient encourageantes sur ce plan. Selon un rapport de la BEAC commenté par le vice-gouverneur de l'institution, Mahamat Taïr Nguilid, le 21 mars, le pays affichait un PIB

il y a peu de mettre fin à son opération militaire. Certainement contre le cours des choses car la RCA fait face à de nombreux défis, dont celui de reconstituer son armée et ses forces de police. Dispenser la formation des forces de défense et de sécurité et les équiper sont des actes salutaires pour ce pays dans le moment présent.

Engagée elle-même sur plusieurs fronts à l'extérieur, la France est peut-être préoccupée par sa propre sécurité à l'intérieur de ses frontières. Devrait-elle, par conséquent, si elle ne veut pas se trouver dans la position de revenir à grands pas sauver les meubles en Centrafrique, apporter son appui total à la Force MINUSCA pour lui permettre de mener à bien sa mission.

**Au cœur des enjeux**

Comment éviter le scénario du pire en Afrique centrale ? Gabon, Rd-Congo, RCA, ce n'est pas verser dans une conception alarmiste que de tirer la sonnette d'alarme. Un embrasement généralisé de ces trois pays, ou même d'un seul (ce qui n'est absolument pas souhaitable) aurait des conséquences incalculables pour toute la sous-région. Il y aura en effet tout d'abord un mouvement des populations difficile à contrôler avec une crise humanitaire certaine, puis une insécurité transfrontalière qui profitera à des groupuscules terroristes de tous bords. Le destin commun des nations du monde dans le bassin du Congo, deuxième poumon écologique de la planète, s'en trouvera compromis.

L'impact sur l'activité économique, sur les entreprises opérant dans cette partie du continent sera désastreux. Au cœur de cet ensemble, le Congo qui est passé très près de la catastrophe il y a quelques mois, mais a su préserver sa stabilité n'aura pas tout seul les moyens de contenir les effets des conflits fratricides chez ses voisins. Il a certainement un rôle à jouer auprès de ces derniers, mais ce ne sera possible que si la Communauté internationale le lui assigne en connaissance de cause et appuie toutes les initiatives qui concourent à l'apaisement.

Dans la mesure où Brazzaville a l'expérience de la résolution des conflits, d'autres capitales d'Afrique centrale, en situation relativement calme pourront, ensemble avec elle, mutualiser leurs efforts. Les crises essentiellement politiques que traversent les pays de la sous-région ne sont pas insolubles, car les acteurs peuvent dialoguer si des cadres adéquats de retrouvailles sont créés et des facilitateurs soutenus au plus haut niveau par les instances internationales.



tée la suspension par les délégués de l'église catholique de leur participation au dialogue, réduisant par avance sensiblement la portée des recommandations qui sortiront du conclave. La situation actuelle en RDC devient incertaine qu'il parait urgent, impérieux, de relancer les discussions entre les différents acteurs. Auquel cas, dans l'impasse, on pourrait assister à un passage en force du pouvoir et un raidissement des positions de ses adversaires de l'opposition. Cette dernière, faut-il le rappeler s'est fixé pour objectif, la date du 19 décembre qu'elle considère comme celle de la fin du mandat du président Joseph Kabila. Elle menace en effet de manifester jusqu'à cette date. Ce que ne pourra pas tolérer la puissance publique.

**République Centrafricaine**

La remontée de tension en République Centrafricaine tranche avec l'espoir qu'a suscité auprès de la population de ce pays et de ses partenaires extérieurs, la fin de la transition tumultueuse des trois dernières années. Les autorités actuelles de Bangui ont, en effet, été installées au pouvoir au terme d'un processus électoral salué par tous et auquel les Centrafricains, dans leur écrasante majorité, ont cru.

Mais alors que le pays s'engage sur la voie de la reconstruction, le défi de l'insécurité rappelle aux uns et aux autres que tout cet ensemble est encore fragile.

de 5,2% égalant le niveau qu'il avait atteint avant 2010.

Si les ex-Séléka et les Anti-balaka, à l'origine de troubles ayant occasionné des pertes en vies humaines dans les localités de Kanga Bando reprennent du service, ils compromettront davantage une situation encore délicate.

**Consolider la paix**

Au plus fort de la crise centrafricaine début 2013, la CEMAC s'était placée aux avant-postes comme faiseuse de paix. Sa mission s'était consolidée avec l'arrivée de la Force française Sangaris, puis l'avènement de la MISCA, soutenue par l'Union africaine et, finalement la MINUSCA sous-tutelle des Nations unies. Il faut parvenir à enrayer l'insécurité entretenue par les ex-miliciens au risque d'assister à la déstabilisation des nouvelles institutions centrafricaines.

On peut néanmoins pour l'heure se poser la question de savoir si la CEMAC sera en mesure de se lever du bon pied comme elle l'avait fait pour sauver la Centrafrique au début de la crise de 2013. Bien évidemment qu'aujourd'hui, la donne a changé, la RCA n'est plus sous un régime de transition abonné aux injonctions de ses donateurs. Il n'empêche que ce pays a encore besoin de l'aide de ses voisins et des partenaires extérieurs pour cheminer vers une sortie de crise durable. Parmi ces partenaires, il y a la France qui venait

# Nomination des Conseillers spéciaux et Conseillers du président de la République

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----  
CABINET  
-----

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\*Travail\*Progrès  
-----

Décret n° 2016 - 248 du 21 septembre 2016  
portant nomination des conseillers spéciaux et conseillers  
du Président de la République

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;  
Vu le décret n°82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n°92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;  
Vu le décret n°2016-238 du 20 août 2016 portant attributions et organisations du cabinet du Président de la République.

DECRETE :

**Article premier :** Sont nommés auprès du Président de la République :

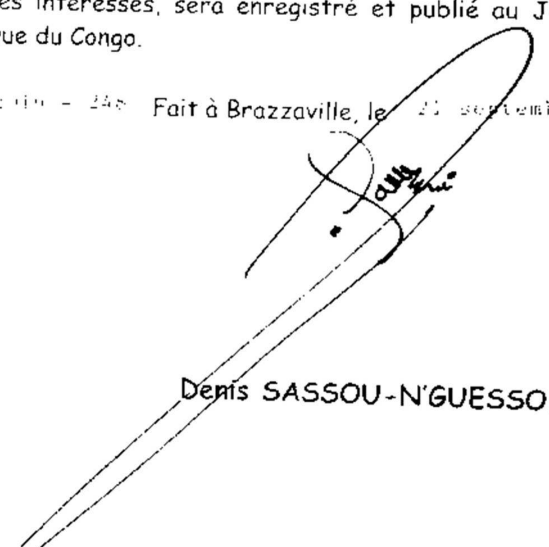
- conseiller spécial, chef du département des affaires intérieures :  
**M. MBACKA Guy Georges**
- conseiller spécial, chef du département des ressources naturelles :  
**M. GOKANA Denis Marie Auguste**
- conseiller spécial, chef du département politique :  
**M. MONDELE Juste Désiré**
- conseiller spécial, chef du département de l'éducation, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique :  
**M. BAKABADIO Louis**
- conseiller spécial, chef du département de la communication et des médias:  
**Mme LEMBOUMBA née SASSOU-N'GUESSO Claudia**
- conseiller, chef du département diplomatique :  
**M. ADOUKI Martin**
- conseiller, chef du département de l'économie, des finances, du plan et de l'intégration:  
**M. NGASSAKI Athanase**
- conseiller, chef du département de la fonction publique et de la réforme de l'Etat :  
**M. TENGO Laurent**
- conseiller, chef du département de l'environnement et du développement durable :  
**M. NZOMONO Macaire**
- conseiller, chef du département de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et du développement rural :  
**Mme MBOUKOU KIMBATSA née GOMA Irène Cécile**
- conseiller, chef du département des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande :  
**M. OSSO Jean-Louis**

- conseiller, chef du département des télécommunications et du numérique :  
**M. ICKONGA Yves**
- conseiller, chef du département du travail, de la formation professionnelle et de l'emploi :  
**M. OKOUYA Clotaire Claver**
- conseiller, chef du département de culture, des arts et du tourisme :  
**Mme PONGAULT Lydie**
- conseiller, chef du département des affaires juridiques et des droits humains :  
**M. OBILI Wilfrid Magloire**
- conseiller, chef du département de l'industrie, du commerce, des petites et moyennes entreprises et du développement du secteur privé :  
**M. KAMBA André**
- conseiller, chef du département de la jeunesse et des sports :  
**M. AKOUALA GEOLOT Pascal**
- conseiller, chef du département de l'énergie et de l'hydraulique :  
**M. GANKOUE-DZON Geoffroy**
- conseiller, chef du département de la protection sociale, des organisations professionnelles et du dialogue social :  
**Mme ITOUA Edith Laure**
- conseiller, chef du département de la promotion de la femme, de la famille et des groupes vulnérables :  
**Mme KEBI née MOUNKALA Antoinette**
- conseiller, chef du département de l'aménagement du territoire, des travaux publics, de la construction, de la ville et de l'habitat :  
**M. BEMBA Valentin René**
- conseiller, chef du département de la santé, de la population et de l'action humanitaire :  
**Mme VOUMBO MATOUMONA née MAVOUNGOU Yvonne Valérie Yolande**

**Article 2 :** Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

**Article 3 :** Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

2016 - 248 Fait à Brazzaville, le 21 septembre 2016

  
Denis SASSOU-N'GUESSO, -

## TRANSPORTS EN COMMUN

## Chargeurs de bus pour quel avenir ?

Les petits boulots sont légion auprès des jeunes congolais. Ils sont nombreux qui chaque jour se chargent d'indiquer les itinéraires aux clients désireux d'emprunter tel ou tel autre bus. On les appelle chargeurs de bus mieux, des « crieurs ». Seulement l'on se demande jusque où irons-t-ils, avec un métier dont l'avenir est incertain.

Depuis plusieurs années, le constat effectué sur les parkings de bus montre une affluence de jeunes chargés de remplir les minibus. Aux heures de pointe de la journée, ils s'époumonent pour indiquer aux voyageurs le bus en partance et son itinéraire. Dans les terminus et les grands arrêts, ces chargeurs prennent le relais des receveurs communément appelés contrôleurs.

Leur lieu de travail, ce sont les parkings des transports en commun brazzavillois. « Il arrive aussi que ce soit sur les arrêts les plus importants comme ceux du « CCF » ou de « la gare CFCO », précise Armel. Cette débrouillardise a un visage jeune. Dotés d'un engouement pour le remplissage de minibus,

ces jeunes en quête de subsistance en ont fait leur métier. Sous la coupe hiérarchisée et obscure de la rétribution du patron du parking, traduit littéralement en lingala par « mokolo parking », ils espèrent réunir la somme nécessaire pour, un jour, parvenir à s'en sortir.

Pour André, rencontré au parking de « Total, aile coasters », point besoin de lui parler d'un métier sans avenir. Ils sont plusieurs à travailler sur ce parking au point que « Mokolo parking » leur impose une rotation hebdomadaire. En fin de journée de travail, il estime son gain à la coquette somme de 5 000 F CFA. Sans complexe, il y croit et professe qu'avant nous, il y a eu ceux qui, aujourd'hui, sont deve-



nus des propriétaires de minibus. Tout est possible. Notre tour viendra en tant que chefs d'entreprises ».

Que d'espérance à longueur de journée jalonnée d'embûches sans se laisser déborder par le découragement. Persévérants, ils s'égosillent pour indiquer aux voyageurs les destinations des bus. Les parkings affluent de minibus qui se remplissent à tour de rôle. « Les voyageurs sont là... Il nous suffit juste

Voyageurs orientés par les chargeurs à l'arrêt CCF

de les orienter », affirme plein d'entrain Xavier, dont la voix s'apparente à un mégaphone.

Cette force de travail a du mal à être intégrée dans le monde de l'emploi. « Les petits métiers c'est pour nous. Que pouvons-nous exercer d'autre avec nos profils d'ados ayant quitté l'école par manque de soutiens financiers ? », s'interroge Bernard au milieu du brouhaha du parking de Total aile, mairie Mfilou. Il affirme,

dans la foulée, que ses résultats scolaires étaient insuffisants. A l'âge d'exercer un métier, toutes les réponses à ses demandes ont été négatives. Alors, comme lui, ils sont plusieurs à user de leur voix au profit des voyageurs pressés et habitués aux joutes vocales.

A y regarder de plus près, chaque soir, l'argent gagné par les chargeurs, après les versements auprès de « mokolo parking », de 5 000 à 10 000 F CFA, est, la plupart du temps, sitôt après englouti dans la consommation d'alcool et autres loisirs. Malgré tant de dynamisme, le trafic des transports en commun étant en croissance, ces jeunes seront encore là pour longtemps à charger les bus et mini bus au petit bonheur de « mokolo parking ». Au bord de la frustration des terminus, sans une embarcation dans le minibus des lendemains meilleurs, cette jeunesse, est-elle consciente de son avenir ?

Marie Alfred Ngoma

## SECTEUR MINIER

## Une formation sur les minéraux de développement négligés ouverte à Brazzaville

Initié par le groupe des Etats de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), avec l'appui de l'Union européenne, l'atelier régional de formation ouvert le 20 septembre, vise à sensibiliser les différents acteurs du secteur sur l'importance de ces minéraux au développement local.

Cette session de formation qui s'achève ce vendredi est destinée à une quarantaine de professionnels venus du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la République Démocratique du Congo et de Madagascar.

Les minéraux de développement négligés, (le calcaire, l'argile, le talc, le phosphate...) malgré leurs faibles coûts sur le marché constituent une des principales sources de revenus des populations de la région. Le secteur minier représente 8% du PIB pour les activités d'exploitation, près de 19% du PIB en associant toutes les activités additionnelles, et constitue 50% des exportations des marchandises du continent africain.

Le ministre congolais des Mines et de la géologie,

Pierre Oba, qui a présidé la cérémonie d'ouverture des assises, a évoqué un grand paradoxe, « la souffrance dans l'abondance au sein de la région ACP ».

« Le paradoxe frappant dans le secteur des minéraux de développement, où les pays ACP regorgent pourtant un gigantesque potentiel tout en végétant dans une économie caractérisée par une pauvreté ambiante ayant pour corollaire un faible développement humain », a déploré Pierre Oba

Pour le membre du gouvernement congolais, cet atelier de formation en environnement, communauté, santé, et sécurité dans le secteur des minéraux de développement négligés, doit servir de tremplin pour réduire les impacts sociaux et environ-



Le ministre Pierre Oba (au centre) ouvrant l'atelier

nementaux de l'exploitation minière artisanale. Car, a-t-il martelé, « la maîtrise de l'exploitation à petite échelle et surtout artisanale de divers minéraux, stimulera à coup sûr l'économie locale et nationale et provoquerait une croissance inclusive ».

Dans ce sens, le gouvernement congolais et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), grâce au Plan na-

tional de développement, tentent de dynamiser la filière au Congo. Il s'agit, disent-ils, de créer de la richesse, de l'emploi sûr pour les femmes et jeunes dans le secteur. « Les structures d'appui aux PME et de l'artisanat existants sur lesquelles le secteur de l'artisanat minier trouve son socle professionnel ont, quant à elles, besoin d'être dynamisées et nanties des capa-

cités nécessaires à la mise en œuvre de leurs missions essentielles : encadrement des artisans, promotion de leurs activités, appui financier... », recommande Mohamed Abchir, représentant résident adjoint du Pnud au Congo.

Notons que le Programme en faveur des minéraux du développement est coordonné par le secrétariat de l'ACP, financé par la Commission européenne et le Pnud. La mise en œuvre est cependant assurée par l'agence onusienne. Le Programme ACP-UE vise à renforcer les capacités des organismes de réglementation et gouvernements locaux ; des acteurs du secteur privé notamment les petits exploitants miniers, les entreprises de construction, les organisations des artisans miniers et des carriers ; ainsi que les centres de formation, les universités, les organisations de la société civile et les communautés hôtes.

Fiacre Kombo



# SECURITY GUARD

Gardiennage - Intérim et Prestation de services

Siège social : 2549, rue Charles de Foucault, centre ville / BP:805 / Tél.: 58 87 30/679 78 78/522 31 64/81 50 42

E-mail : secu\_guard@yahoo.fr

L'insécurité grandissante de la société actuelle est aujourd'hui pour nous une préoccupation majeure. C'est pourquoi SECURITY GUARD vous propose ses agents afin de surveiller, de garder, de préserver, de détecter, de dissuader, d'intervenir et d'agir en temps réel. Une disponibilité optimale de 24heures/24 et 7 jours/7 par le biais des équipes homogènes alliant synergie et performance pour votre tranquillité.

À Bientôt

## INTERVIEW

## Antoine Beli Bokolojoué : « Il est temps d'élaborer une nouvelle loi sur l'urbanisme et le permis de construire »

Réélu récemment à la tête de l'Ordre des architectes du Congo, Antoine Beli Bokolojoué évoque, dans une interview aux Dépêches de Brazzaville, ses ambitions, les relations avec la tutelle, les constructions anarchiques et bien d'autres sujets d'actualité liés à son domaine.

**Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : quelles sont vos priorités dans le cadre de votre mandat?**

**Antoine Beli Bokolojoué (A B B) :** Les priorités, vous savez, il y a une conviction qui guide le travail de l'Ordre des architectes depuis des années, c'est la ville, le village et plus généralement le cadre de vie bâti. Son territoire offre un puissant levier pour réussir l'engagement de notre société dans une voie durable, respectueuse de son environnement et de ses ressources. C'est ce que nous allons faire, c'est-à-dire participer à l'amélioration du cadre de vie bâti de nos concitoyens. Nous voulons aussi pendant ce mandat, vulgariser le permis de construire parce que nombreux de nos concitoyens ne savent pas que pour construire, il faut un permis. Nous allons vraiment essayer de forcer les pouvoirs publics à vulgariser ce document parce que nous pensons que c'est l'un des moyens pour mettre de l'ordre dans l'anarchie au niveau des constructions qui sont en train de naître dans nos villes et villages.

**LDB : Qui peut établir ou délivrer le permis de construire ?**

**A B B :** La loi n'est pas claire. Un moment ce sont les municipalités et parfois c'est le ministère de la Construction et de l'urbanisme, il y a parfois des problèmes parce que les permis sont contestés par la mairie car ils ont été établis par le ministère, vice-versa. Moi, je pense qu'il est temps de mettre de l'ordre dans tout cela en élaborant une nouvelle loi claire sur l'ur-

banisme et sur le permis de construire. En ma connaissance, la loi qui régit le permis de construire dans notre pays existe depuis 1991, aujourd'hui, elle n'a pas tenu compte de l'évolution de notre pays. Il faut l'adapter au temps moderne. Nous sommes prêts à prendre, en tant que conseiller technique du gouvernement, part à l'élaboration de la nouvelle loi. Aujourd'hui, si vous demandez au Congolais lambda de vous montrer là où il faut faire un permis de construire, il ne le saura pas. D'autre part, le fait que le permis de construire n'est pas pris en considération, c'est une perte pour l'Etat.

**LDB : Nos grandes villes, notamment Brazzaville et Pointe-Noire sont menacées par des érosions dues en grande partie aux constructions anarchiques. Alors où sont passés les architectes ?**

**A B B :** J'ai toujours dit dans mes interventions que l'urbanisme touche nos façons non seulement d'habiter mais aussi de travailler et de consommer, de nous déplacer, de nous rencontrer et de nous cultiver. Pour nous, architectes, l'enjeu d'un urbanisme durable est considérable. Il s'agit ni plus ni moins de rendre nos villes et nos villages plus beaux, plus solitaires et plus habitables. Cela consiste à dire qu'il faut des lois d'urbanisme qui encadrent les constructions dans nos villes et villages. L'urbanisme dans une ville est codifié, réglementé. Le schéma directeur codifie, donne les méthodes d'aménagement d'une ville. Et c'est le travail du gouvernement et du Parlement. Mais de notre côté, nous

sommes prêts à apporter notre savoir-faire parce que la plupart d'entre nous sont des architectes urbanistes. C'est notre métier et nous savons le faire et si l'on nous demande nous allons le faire, notamment concevoir, améliorer les lois et aider dans la conception du schéma directeur de nos villes et villages.

**LDB :** Dans chaque profession, il existe des vrais et faux pratiquants. Qu'entendez-vous faire de cette dernière catégorie ?

**A B B :** Ils seront poursuivis et châtiés par la justice de notre pays. Je vous assure que dans les jours à venir il y aura les premiers référés qui vont tomber, des cabinets qui vont être fermés parce qu'ils exercent dans l'illégalité. Je suis même étonné un certain moment que les entreprises d'Etat et les ministères donnent des prestations intellectuelles, des projets à cette catégorie de personnes. Pour être architecte au Congo, il faut avoir une assurance professionnelle qui est délivrée moyennant l'attestation d'inscription à l'ordre des architectes. Maintenant si l'administration ne respecte pas les règles, nous nous battons pour qu'elle puisse les respecter.

**LDB : Quels sont vos rapports avec votre tutelle ?**

**A B B :** Le ministre d'Etat, ministre de la Construction, de l'urbanisme, de la ville et du cadre de vie est un architecte. D'ailleurs, nous sommes le seul corps de métier qui a deux membres au gouvernement. Cela montre l'importance que le président de la République accorde à ce métier parce que nous sommes à la base de la vie, c'est nous qui construisons la cité. Nous avons des bons rapports, mais simplement il y a des choses où parfois nous sommes éton-



nés que nous ne soyons pas consultés, en ce moment-là on se plaint à qui de droit.

**LDB : le gouvernement a fait appel aux cabinets étrangers pour l'élaboration de la loi sur l'urbanisme et la conception du schéma directeur de Brazzaville. Comment l'ordre apprécie-t-il cette démarche ?**

**A B B :** Nous ne pouvons pas contester le choix du gouvernement qui régit la République. Mais pour nous, c'est un choix regrettable parce que ce travail aurait pu être fait par les architectes urbanistes congolais que nous sommes. Nous avons été tous à l'école avec ces gens-là, on a parfois été meilleurs qu'eux dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme. Nous ne voyons pas ce qu'ils ont de spécial surtout quand cela concerne le cadre de vie bâti et le schéma directeur de nos villes et villages parce qu'ils ne connaissent rien de ces choses. J'insiste que nous sommes les mieux placés pour réaliser ce travail parce que nous qui vivons dans ces villes et connaissons mieux leurs problèmes. Pour le schéma directeur le gouvernement a pris un cabinet italien, j'ai délégué les représentants de l'ordre là-bas pour essayer de voir comment contribuer à l'amélioration de ce document, mais je continue à penser que nous aurons pu faire ce travail. C'est regrettable que le Congo ait formé ses propres enfants et

les sous-estime pour faire ce travail. Nous sommes surpris parce que concernant la loi sur l'urbanisme, le gouvernement est allé chercher un cabinet d'architecture au Burkina Faso pour son élaboration alors que la loi est la même.

**LDB : Aviez-vous un appel à lancer à l'endroit des architectes et le public ?**

**A B B :** L'architecture n'est pas une marchandise, je pense que lorsqu'on a des choses à faire pour que cela reste durablement, il faut prendre le temps de choisir les équipes, le professionnalisme qu'il faut. Si vous voulez construire votre maison, que vous y prenez mal dès le départ, la finalité va être un mauvais produit. Je demande à nos concitoyens de faire un effort, de chercher les meilleurs professionnels qu'il faut en matière de cadre bâti. Nous demandons aussi à notre propre gouvernement qui a dépensé de l'argent pour nous former de nous faire confiance. A un moment donné, il faut que cet argent revienne au pays. Nous avons un certain nombre de confrères qui ont choisi la vie publique, c'est-à-dire de travailler à la Fonction publique, c'est un choix, mais le statut de l'architecte dans la Fonction publique n'est pas clair. C'est un problème pour ces confrères, il faut que l'Etat mette de l'ordre dans toutes ces choses.

*Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama*



*Venez découvrir notre gamme de produits*

- Linge de maison
- Ustensiles de cuisine,
- Art de table.
- Electroménagers
- Décoration
- Divers

Adresse: imeuble ARC, Brazzaville / Tel: 06 930 30 37  
Email: homesweethome@gmail.com



## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

# Des nouveaux programmes en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire

Les participants à la 20e session ordinaire du conseil national de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante, tenue les 20 et 21 septembre à Brazzaville, ont formulé, entre autres recommandations, la systématisation de l'éducation civique et morale dans les programmes d'enseignement dans leur sous-secteur

Dans le cadre de la modernisation de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante, au total 108 programmes ont été élaborés sur la base de l'approche par compétences. En effet, certains de ces programmes de formation entre en vigueur dès cette année afin de résoudre l'épineuse équation de la formation et de l'emploi des jeunes. Il s'agit, entre autres, de l'introduction de l'éducation civique et morale. « Je note avec intérêt l'introduction de l'éducation civique et morale dans les programmes de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante. Cela constitue une avancée significative puisque nous avons l'obligation de former l'avenir et cet avenir ne peut être radieux qu'avec des apprenants formés à la nouvelle citoyenneté, celle basée sur l'éthique de responsabilité », a précisé le ministre de tutelle, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes.

Pour ce faire, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, a annoncé, l'organisation sous peu du séminaire de renforcement des capacités des formateurs de ces nouveaux programmes. Analysant les résultats de l'Enquête sur la transition vers la vie active 2015 qui indique clairement que les jeunes s'intéressent beaucoup au secondaire gé-

néral car 64% des jeunes scolarisés, soit 392 775, contre 8,7% au secondaire technique, soit 53 227 ; au secondaire professionnel 1,5% ; autres 25,8%, les participants ont recommandé l'institution d'une journée nationale porte ouverte du sous-secteur. Le but étant de valoriser l'enseignement technique et professionnel.

Ils ont également recommandé la dynamisation du partenariat public-privé et le déblocage des fonds relatifs à l'acquisition des sites pour la construction des nouvelles infrastructures scolaires. La dernière recommandation concerne la révision du décret n°99-297 du 31 décembre 1991 portant création, attributions et fonctionnement du conseil national de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante. En effet, d'après ce texte, le conseil a pour objet d'émettre des avis

et de faire des recommandations sur toutes les questions relatives à ce secteur. Son article 8 alinéa 2 souligne que la première qui a lieu avant la rentrée scolaire porte sur l'évaluation des résultats scolaires et les dispositions à prendre au titre de l'année scolaire ouvrante.

Les conseillers ont, par ailleurs, pris quelques résolutions dont celles relatives à la systématisation de la lutte contre les antivaleurs à l'école ; la relance de la commission paritaire ministère/confessions religieuses. Les autres portent sur l'amélioration de la gouvernance et accroissement de l'implication des parties prenantes dans l'enseignement, la formation technique et professionnelle ; le développement des compétences au profit des secteurs à croissance rapide ; la réhabilitation, la construction, l'équipement, l'ouverture et la réouverture

des internats.

Présidant la cérémonie de clôture, le ministre a sollicité la détermination, l'enthousiasme des participants afin, dit-il, de leur permettre de relever ensemble les défis qui s'imposent à tous. Il s'agit de l'amélioration de la carte scolaire pour plus d'équité ; l'attractivité du sous-secteur, le relèvement du pourcentage de réussite aux Brevets et baccalauréat, a signifié Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes. A cela, s'ajoutent, le financement innovant de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante, la mise en œuvre d'une réelle alternance dans le système éducatif. Ceci pour une meilleure adéquation formation-emploi, l'amélioration de la gouvernance ainsi que la lutte contre les antivaleurs qui n'épargnent aucun secteur de la société congolaise.

Parfait Wilfried Douniama



## AVIS DE VACANCE DE POSTE

IMEX Group, recrute pour le compte de ses filiales basées au Congo :

### 1- Des Comptables :

- Niveau d'étude : BTS minimum en Comptabilité, Gestion financière ou équivalent  
Bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels comptable (Word, Excel, Powerpoint, SAGE, Ciel Compta...).
- Expérience requise : Avoir exercé le métier de comptable ou financier pendant au moins 2 ans. Avoir une bonne maîtrise de la réglementation en la matière. La maîtrise de l'anglais serait un atout majeur.

Lieu de la fonction : Pointe-

Noire

### 2- Un Assistant Achats et logistique.

- Niveau d'étude : BAC + 2 minimum en Comptabilité, Gestion, Commerce et logistique.
- Expérience requise : Avoir exercé au moins pendant 2 ans en tant que chargé des achats, logistiques, ou équivalent.  
Bonne maîtrise de l'outil informatique (Pack office, Powerpoint, logiciels de gestion,...)

Lieu de la fonction : Pointe-

Noire

### 3- Des Informaticiens Administrateur de base de données / Développeur/ Webdesigner

- Niveau d'étude : BAC + 2 minimum en Informatique, Technologies Télécommunications
- Expérience requise : Avoir exercé au minimum 2 ans dans une position similaire. Avoir une bonne maîtrise des applications informatique (Codage java, SQL, MySQL, Visual basic, Webdesigner, ...). La maîtrise de l'anglais serait un atout majeur.

Lieu de la fonction : Pointe-

Noire

Date de publication : le vendredi 16 septembre 2016

Date de clôture de l'offre : le mercredi 28 septembre 2016

Candidatures à adresser à la Direction des Ressources Humaines du Groupe IMEX.

Lieu de dépôt des candidatures : PNR : 6<sup>ème</sup> étage Tour Miroir (Rond-Point Kassaï) BP. 885

BZV : 2, Avenue de la liberté, Camp 15 Août, Résidence Les Flamboyants (Face entrée Hôpital Central des Armées), Appartement 101, Immeuble PADUK-A-14, BP : 2793 Brazzaville

Candidatures par mail: [imexgrouprecrutement@yangoo.net](mailto:imexgrouprecrutement@yangoo.net)

## CONGO- CUBA

### Les ministres de la Santé des deux pays font le point de la coopération



Jacqueline Lydia Mikolo avec la vice-ministre cubaine de la santé. Crédit photo Adiac

La ministre congolaise de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a échangé avec la vice-ministre de la santé de Cuba, Marcia Cobas Ruiz, le 22 septembre à Brazzaville. Les deux personnages ont passé en revue quelques-uns des sujets sur lesquels repose la coopération sanitaire entre Congo et Cuba. « Nous avons rassuré la ministre de la Santé et de la population du Congo que les 2083 étudiants congolais qui poursuivent leurs études de médecine à la Havane sont entre les bonnes mains », a déclaré la vice-ministre cubaine de la santé. Par ailleurs, cette dernière en compagnie notamment de l'ambassadeur de Cuba au Congo, Manuel Serrano Acosta, s'est

imprégnée de la situation des médecins de son pays qui sont à l'œuvre à l'hôpital spécialisée d'Oyo, dans le département de la Cuvette depuis juillet dernier. Ceux-ci, rappelons-le, ont à la fois la mission de soigner et de former les cadres congolais à leur côté.

A en croire Marcia Cobas Ruiz, son pays jouera pleinement sa partition sur le dossier de la médecine préventive et curative au Congo, sachant que celle-ci coûte excessivement chère. Aussi Cuba projette-t-il de ramener d'autres médecins spécialistes, compte tenu du projet gigantesque d'implantation des hôpitaux dans les chefs-lieux des départements que le gouvernement est en train de réaliser.

Rominique Nerplat Makaya

## HYDROCARBURES

## Le gouvernement récuse l'enquête de « Public Eye »

Au cours d'une conférence de presse qu'il a co-animée jeudi avec son collègue des hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya, au sujet de l'enquête de l'Ong Suisse « Public Eye » concernant l'écoulement du carburant toxique dans certains pays africains dont le Congo, le ministre de la Communication et des médias, Thierry Mougalla, a rejeté en bloc ces allégations qu'il a qualifiées d'erronées.

« (...) Le gouvernement de la République du Congo rejette en bloc les allégations formulées par l'ONG "PUBLIC EYE", complaisamment reprises par une certaine presse avide d'informations négatives sur notre pays, et rassure les populations congolaises quant à l'observation stricte des règles d'hygiène et de sécurité sanitaire en matière d'importation des produits pétroliers finis », a-t-il déclaré.

L'enquête de l'Ong Suisse



Thierry Mougalla et Jean Marc Thystère Tchicaya

concerne huit pays dont deux en Afrique centrale (Congo Brazzaville et l'Angola) et six d'Afrique de l'Ouest, à savoir le Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal et la Zambie. Elle se réfère, selon leurs auteurs, aux résultats de l'analyse d'échantil-

lons prélevés dans quelques stations-service disséminées dans ces huit pays.

« Le gouvernement exprime par la présente mise au point des réserves extrêmes quant au caractère scientifique et à la bonne foi même des investigations que cette ONG dit

avoir effectuées dans notre pays », a indiqué le ministre Mougalla.

Il s'est par ailleurs interrogé sur la fréquence de prélèvement des échantillons qui auraient été examinés, leur conformité et leur représentativité ; l'identité et le sé-

rieux des laboratoires mis à contribution pour les analyses ; mais aussi des standards utilisés pour ces analyses. Ainsi, pour éclairer l'opinion nationale et internationale, il a souligné que, tenant compte des statistiques de 2015 et 2016, les carburants (essence, gazole, jet, fioul 180) mis à la disposition des consommateurs sur l'étendue du territoire national proviennent à soixante-dix pour cent (70%) de la Raffinerie nationale (CORAF) et à trente pour cent (30%) des importations, comme source d'appoint.

Selon lui, la norme de la CORAF est de 124 ppm pour le supercarburant et de 200 ppm pour le gazole (diesel), grâce aux investissements réalisés dans le cadre de l'exécution du contrat de performance signé entre l'Etat et la Congolaise de raffinage.

La Rédaction

## GABON

## Un pays à bout de nerfs suspendu au verdict de la Cour constitutionnelle

**Magasins pris d'assaut, force de sécurité déployées, «couvre-feu numérique» toujours en vigueur, le Gabon à bout de nerfs attend le verdict de la Cour constitutionnelle vendredi ou samedi pour tenter de sortir d'une crise post-électorale sans précédent entre Ali Bongo Ondimba et Jean Ping.**

Le droit pourra-t-il empêcher une nouvelle éruption de violence ? Cette question est loin d'être théorique dans un petit pays pacifique (1,8 million d'habitants) traumatisé par les morts, les manifestations, les émeutes, les pillages, les assauts policiers et les arrestations par centaines qui ont suivi la proclamation de la victoire d'Ali Bongo le 31 août. Annoncée initialement jeudi à 15h00 (14H00 GMT), une audience publique était prévue à 17H00 à la Cour constitutionnelle en présence des avocats de MM. Bongo et Ping. Il s'agit de la première audience publique depuis que M. Ping, 73 ans et «président élu» autoproclamé, a déposé un recours le 8 septembre contre la réélection du président sortant Ali Bongo, 57 ans. Rapporteurs, audition des requérants puis de la défense : cette audience permettra d'en savoir plus sur la demande principale de Jean Ping, à savoir recompter les voix dans la province du Haut-Ogooué.

Dans ce fief familial de la famille Bongo, le président sortant a officiellement obtenu 95% des voix pour 99% de participation, lui garantissant à l'échelle du pays

une avance de quelque 5.000 voix sur Jean Ping, sur un peu plus de 325.000 électeurs. M. Ping, ex-enfant chéri du régime de l'ex-président Omar Bongo, estime que ces chiffres ont été gonflés par la fraude et qu'il est de fait le nouveau président du Gabon avec 174.760 voix (soit 51,17%) contre 159.550 (46,71%) pour Ali Bongo.

Les travaux de la justice ne se déroulent pas en toute sérénité. L'équipe de Jean Ping a accusé jeudi la Cour et sa présidente, Marie-Madeleine Mborantsuo, de se rendre déjà coupable d'un «dénî de justice», en citant son entretien à l'hebdomadaire Jeune Afrique le 15 septembre. «Je dois dire qu'il est rare que la voie de l'inversion (des résultats) soit utilisée», avait déclaré la femme qui tient entre ses mains l'avenir du Gabon. Une petite phrase qui hérisse les pro-Ping.

«La Cour va procéder au contrôle de la régularité de tous les 2.580 procès-verbaux de cette élection», avait-elle ajouté. Les partisans de Jean Ping rappelle qu'il a saisi la Cour pour «le recomptage des résultats dans la province du Haut-Ogooué. La Cour ne saurait aller au-delà».

Mercredi, pas moins de trois ministres régaliens (Intérieur, Justice, Défense) ont prévenu Jean Ping qu'il devrait rendre compte de ses actes en cas de nouvelles violences si son recours était rejeté.

Selon la Constitution, la Cour dispose de 15 jours pour vider le contentieux, soit jusqu'au vendredi 23 (la date du samedi 24 est

évoquée, soit quinze jours après le début effectif des travaux de la Cour). En attendant, Libreville revit les mêmes scènes qu'il y a trois semaines quand le pays battait le compte à rebours de la proclamation des résultats par le ministre de l'Intérieur.

Les forces de sécurité commencent à se déployer doucement dans toute la ville, au lendemain d'une conférence de presse où le ministre de l'Intérieur a annoncé qu'il ferait tout pour maintenir l'ordre. Au moins trois camions de gendarmes ont pris place au rond-point Charbonnages, avec des hommes équipés de fusils et de bouclier anti-émeutes, à mi-chemin entre le domicile privé de Jean Ping et son siège de campagne, a constaté l'AFP. Par mesure de sécurité, le lycée Français, dans une impasse juste à côté de la maison de M. Ping, a fermé ses portes jeudi et vendredi.

Dans les magasins, les Gabonais attendent patiemment en file d'attente pour faire des provisions en prévision d'un long week-end qui pourrait commencer dès vendredi avec des rues abandonnées aux checks-points.

L'économie qui tourne au ralenti depuis trois semaines va sans doute complètement s'arrêter. Dans la capitale économique Port-Gentil, le syndicat des salariés du pétrole (Onep) a demandé aux employeurs la possibilité de «rester à la maison, auprès des familles» aussi bien pour les personnels off et onshore.

AFP

## Le monde en bref

## Syrie.

De violents bombardements ont de nouveau frappé Alep, l'épicentre du conflit syrien, très loin de New York où les discussions sur une relance de la trêve sont empoisonnées par les désaccords entre Russes et Américains. Moscou et Washington s'accusent de l'échec de la trêve en Syrie.

## Inde.

Le gouvernement indien a approuvé mercredi l'achat à la France de 36 avions de combat Rafale du groupe Dassault, plus grosse commande à l'exportation pour l'avion de combat français. La vente de 36 avions de combat Rafale à l'Inde est assortie de compensations industrielles ou «offset», des transferts de technologies qui sont devenues incontournables dans les grands contrats à l'export, et dont les industriels tentent eux aussi de tirer parti.

## Londres.

Près de 5.500 firmes financières basées au Royaume-Uni utilisent le «passeport» européen pour vendre leurs services sur le continent, d'après de nouvelles données officielles qui relancent le débat sur les conséquences du Brexit redoutées par la City de Londres.

## France.

La primaire de la droite française, étape clé vers la présidentielle de 2017, a débuté officiellement mercredi avec deux favoris, l'ancien président Nicolas Sarkozy et l'ex-Premier ministre Alain Juppé. Il reste sept mois avant l'élection présidentielle en France, les 23 avril et 7 mai 2017 mais la primaire de droite sera cruciale dans la course à l'Elysée : le gagnant de cette consultation en novembre, part favori pour devenir le prochain président en 2017.

## Le Caire.

Au moins 29 personnes sont mortes et 150 secourues mercredi, après le naufrage d'un navire de migrants en Méditerranée, près des côtes égyptiennes, point de départ d'un nombre grandissant de migrants qui entreprennent la périlleuse traversée pour l'Europe.



PRÉPARATIFS DU 8<sup>e</sup> SOMMET AFRICITÉS

## Idrissa Maïga reçu à la primature et à la présidence de la République

La mission du secrétariat général des cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (Cglua), conduite par Souleymane Idrissa Maïga, directeur de cabinet et des opérations du secrétaire général, a été reçue par le directeur de cabinet du chef de l'Etat, Firmin Ayessa et le Premier ministre chef du gouvernement, Clément Mouamba. Cette mission séjourne à Brazzaville depuis le 16 septembre pour évaluer les engagements souscrits dans le cahier des charges du 8<sup>e</sup> sommet Africités qui aura lieu en décembre 2018.

Le secrétariat général des cités et gouvernements locaux unis d'Afrique a déjà organisé sept (7) sommets et prépare actuellement le 8<sup>e</sup> qui aura lieu à Brazzaville en décembre 2018. « Nous sommes venus ici dans le cadre d'une évaluation des engagements qui sont souscrits au cahier des charges du sommet Africités. Ce qui est important pour nous, c'est que nous venons d'être reçus par le chef du gouvernement avec qui nous avons échangé sur l'ensemble des éléments du cahier de charge. Et nous avons reçu beaucoup d'encouragements de la part du chef de l'exécutif. Nous avons senti tout son appui à la ville de Brazzaville dans le cadre de la préparation de l'organisation de cette édition de décembre 2018 », a précisé Souleymane Idrissa Maïga, à sa sortie d'audience avec Clément Mouamba. Alors qu'à l'issue de celle avec Firmin Ayessa un jour avant, Souleymane Idrissa Maïga a indiqué qu'ils ont passé en revue l'ensemble des engagements, des conditionnalités et des assurances qu'ils veulent pour la



La délégation en audience chez le Premier ministre (DR)

préparation du 8<sup>e</sup> sommet Africités de 2018. « Nous en sortons comblés », a-t-il précisé. Quant au choix de Brazzaville pour abriter le 8<sup>e</sup> sommet d'Africités, le représentant du secrétaire général du Cglua a précisé que le sommet s'organise par cycle chaque trois ans pour un sommet par sous-région. Le premier cycle qui a débuté en 1998 pour prendre fin en 2009 a comporté cinq sommets. Il a commencé par l'Afrique de l'ouest, notamment à Abidjan, puis à Windhoek en Afrique australe, à Yaoundé en Afrique centrale,

à Nairobi en Afrique de l'est, la boucle a été bouclée par le sommet de Marrakech au Maroc en 2009. Le deuxième cycle a repris avec la ville de Dakar en Afrique de l'ouest en 2012. Puis l'année dernière en 2015, le sommet a eu lieu à Johannesburg qui a organisé pour le compte de l'Afrique australe le 7<sup>e</sup> sommet. Maintenant c'est le tour de l'Afrique centrale. Pour ce faire, une rencontre a eu lieu à Brazzaville en octobre 2015 pour l'ensemble des associations nationales de l'Afrique centrale.

C'est au cours de ces cocus que la ville de Brazzaville a été choisie non seulement sur proposition, mais aussi par l'ensemble des autres associations d'Afrique centrale pour abri-

d'Afrique aujourd'hui, la décentralisation est irréversible. Mais comme dans tout processus, il y a toujours des difficultés. La grande difficulté est de passer un certain nombre des compétences qui étaient au niveau de l'Etat à des autorités techniques au niveau local, en leur donnant une certaine autonomie de gestion. Et c'est là que le bât blesse, puisqu'il n'est pas facile d'accompagner l'ensemble des compétences avec des ressources nécessaires ; entendu par-là des ressources financières, humaines et matérielles. « Je crois que la décentralisation est irréversible, dans chacun de nos pays, chaque gouvernement fera le maximum d'efforts pour apporter des solutions à la partie fiscale de la décentralisation », a-t-il expliqué.

ter le 8<sup>e</sup> sommet d'Africités. Ajouté à cela le leadership du maire de la ville de Brazzaville qui a assuré l'intérim de la présidence de cette association à un moment difficile. Ce sont tous ces éléments, a indiqué le chef de la délégation du Cglua, qui ont poussé tous les autres membres de l'Afrique centrale à choisir la ville de Brazzaville pour abriter pour le compte de cette sous-région, la prochaine édition d'Africités. Répondant à la question sur l'avenir de la décentralisation, Souleymane Idrissa Maïga, a précisé que dans tous les pays

Souignons que le 8<sup>e</sup> sommet d'Africités réunira à Brazzaville, environ 5.000 participants parmi lesquels d'anciens chefs d'Etat, des ministres, des maires et élus des collectivités territoriales, des responsables d'administrations centrales et locales, des leaders des organisations de la société civile, des opérateurs économiques, des chercheurs et représentants du monde universitaire, des représentants des institutions financières et des agences de la coopération au développement ...

Bruno Okokana

**BRAZZA**  
Actualité-Economie-Politique  
**Express**

**VISION 4**

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

**24H/24**

**Canal 304**  
DU BOUQUET CANAL +

**Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)**  
**CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49**

## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

## Que Diabes noirs, Etoile du Congo et JST retiennent leur souffle

Les Diabes noirs, l'Etoile du Congo et la Jeunesse sportive de Talangai, les trois équipes qui négocient les deux derniers billets qualificatifs à la Coupe d'Afrique des clubs n'ont pas manqué leur 35e journée.

Dimanche face à l'Association sportive Ponténégrine, l'AC Léopards (82 points) aura, en cas de victoire, l'occasion de fêter son troisième titre national après 2012 et 2013. Si la consécration des Fauves du Niari, vainqueurs de l'AS Kimbonguela (3-0), le 22 septembre au stade Denis- Sassou- N'Gouesso est déjà assurée, les Diabes noirs, Etoile du Congo et la Jeunesse sportive de Talangai, devraient lutter jusqu'à la dernière journée pour gagner des places africaines. Pour l'instant, ce sont les Diabes noirs qui ont l'avantage. Les Diablotins ont conservé leur deuxième place, en dominant Munisport sur un score de (3-1) le 21 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat, en match comptant pour la 35e journée. Grâce à un doublé de Dicha Bomaniaye et un but de Jonathan Mbou, les Diabes noirs ont ainsi amélioré leur compteur à 71 points devant l'Etoile du Congo (69 points). Les

Stelliens ont battu le 22 septembre Tongo football club sur un score de (2-0) grâce à Jaures Ngombé et Matondo. Ils sont au coude à coude avec la Jeunesse sportive de Talangai (JST).

écrasé V Club Mokanda sur un score de (4-1). Quand la JST monte, la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) fait, quant à elle, du surplace. La JSP a fait jeu égal (0-0) face à l'AS Cheminots au Complexe

des matches nuls de cette 35e journée. La Mancha et Interclub se sont neutralisés un but partout. Patronage Sainte-Anne et les Jeunes fauves ont fait jeu égal (0-0), même score pour le FC Kondzo et Nico-Nicoyé. Saint-Michel de Ouenzé n'a pas pu faire mieux qu'un nul

glon affrontera les Diabes noirs. A quelques jours de ce rendez-vous, les prestations des Aiglons inquiètent les supporters. Cara a, en effet, concédé une troisième défaite d'affilée le lundi au stade Alphonse-Massamba-Débat. Les Aiglons s'inclinent (2-3) devant l'Association spor-



L'une des occasions manquées par Diabes noirs face à Munisport (Adiac)

Avec 69 points, la JST n'a non plus l'intention de laisser la place africaine à une autre formation. Le 21 septembre au Complexe sportif de Pointe-Noire, elle a

sportif de Pointe-Noire. C'en est trop pour une formation qui ambitionnait elle aussi l'Afrique. Elle accuse neuf points de retard sur la JST. La JSP ouvrirait ainsi la série

de (3-3) devant Pigeon vert.

#### Les prestations de Cara inquiète

Le 25 septembre, le Club athlétique renaissance ai-

tive Ponténégrine. Lors des deux précédents matches, Cara s'était incliné (0-1) face aux Jeunes Fauves puis (2-3) face à Nico-Nicoyé.

James Golden Eloué



### Lancement officiel du projet d'appui aux petits producteurs de haricots dans le département de la Bouenza COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un projet innovant pour contribuer à la relance de l'agriculture et à la diversification de l'économie en République du Congo Madingou, 13 septembre 2016 – Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et le Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique lancent un important projet d'appui aux petits producteurs de haricots dans le département de la Bouenza.

Financé par l'Union Européenne, à hauteur d'environ 1,5 million d'euros, soit près d'1 milliard de FCFA, ce projet d'envergure programmé pour une durée de 3 ans va contribuer à relancer la production agricole, permettre la diversification de l'économie et l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire. Une initiative qui s'inscrit dans les perspectives des objectifs de développement durable (ODD).

L'objectif de ce projet est de promouvoir

l'accès des producteurs de haricots au marché par une meilleure organisation des professionnels, acteurs de la filière haricots et par une amélioration de la quantité, de la qualité et de la compétitivité des produits.

Il cible 200 petits producteurs répartis dans les districts de Boko Songho et Loudima dans le département de la Bouenza. Ce département offre des potentialités agricoles importantes et compte près de 40% d'actifs agricoles sur l'ensemble de la population (dont 60% de femmes).

#### Les grandes étapes du projet

Dès octobre 2016, les 200 exploitants agricoles ciblés, seront organisés et structurés en 20 groupements. Ces producteurs seront formés à la gestion technique, économique et à la planification des activités. Ils bénéficieront d'un accompagnement et de moyens techniques leur facilitant l'accès au marché et à la microfinance.

Les semences, produites par l'Institut de Recherche Agronomique (IRA) du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Technologique, seront distribuées en mai 2017 pour le premier cycle de production. La première récolte est prévue en septembre 2017. Au total, ce sont 1 600 tonnes de haricots qui sont attendues sur 3 ans avec 5 cycles de production au programme.

Le PAM s'engage à acheter 30% de cette production au bénéfice du programme d'alimentation scolaire pour ravitailler les cantines scolaires du PAM. Les enfants congolais bénéficiaires mangeront désormais des haricots du Congo produits à proximité. Le reste de la production sera mis en vente sur le marché national, très demandeur qui importe actuellement pour couvrir les besoins.

Ce projet est une véritable opportunité pour les producteurs locaux, les élèves bénéficiaires, les ménages, les consommateurs, les prestataires liés à l'économie locale, et les transporteurs...l'objectif à plus long terme sera d'étendre cette initiative au reste du pays. Rendez-vous à la rentrée 2017 pour la première récolte !



# APPEL À CONTRIBUTION

POUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE IMPACT CENTRE CHRÉTIEN (ICC) DE BRAZZAVILLE

Avez-vous déjà expérimenté un bienfait de la part de Dieu ?  
Désirez-vous soutenir l'expansion de l'Évangile de Jésus-Christ ?

Rejoignez-nous dans le projet « **les Piliers du Royaume** » et bâtissons ensemble le nouveau temple de l'église Impact Centre Chrétien de Brazzaville.

Vous pouvez, dès à présent, nous faire parvenir, en une ou plusieurs fois, votre contribution financière et/ou matérielle pour construire ce temple d'une capacité de plus de 2500 places avec en plus des salles annexes polyvalentes destinées, entre autres, à des formations pluridisciplinaires ainsi que des espaces dédiés aux jeunes et aux enfants.

## Moyens de paiement

Vous pouvez nous faire parvenir votre contribution en espèces par :

- **Chèque** à l'ordre de **Impact Centre Chrétien**.
- **Virement bancaire** sur notre compte ECOBANK dont voici les coordonnées

BANQUE	CODE BANQUE	GUICHET	N° COMPTE	CLE RIB
ECOBANK	30014	00001	01404655801	30

- **Transfert d'argent** via Western Union, MoneyGram, Charden Farel, Mawéné etc.
- **Airtel Money** en composant \*128\*100\*Montant\*Code pin personnalisé#Ok.
- **MTN Mobile Money** en composant \*105# Ok, puis suivez les instructions.

Nous comptons sur le concours de tous pour la réalisation de ce projet.

## Description de la nouvelle église ICC - Brazzaville

- Un auditorium principal d'une capacité de plus de 2500 places
- Un auditorium annexe d'une capacité de 500 places
- Deux bâtiments annexes contenant 18 salles polyvalentes
- Un parking de plus de 200 places
- Une cafétéria
- Une librairie et une bibliothèque
- Des espaces verts
- Un espace récréatif pour enfants

**Ne laissez pas l'histoire s'écrire sans vous !**

Semez abondamment dans le Royaume de Dieu  
et récoltez toutes sortes de grâces et de bénédictions.

## Exode 25 : 2-3, 8

«<sup>1</sup> parle aux enfants d'Israël. Qu'ils m'appartiennent une offrande : vous la recevez pour moi de tout homme qui la fera de bon cœur. <sup>2</sup> Voici ce que vous recevrez d'eux en offrande : de l'or, de l'Argent et de l'airain... <sup>3</sup> Ils me feront un sanctuaire, et l'habiterai au milieu d'eux »

## Contacts

Tél: (+242) 06 850 0555 / 05 050 1515

Adresse : 1 rue Dzabana Jadot, Diata.

Derrière le Stade MASSAMBA DÉBAT

✉ : info@lespiliersduroyaume.org

f : Les Piliers du Royaume

www.lespiliersduroyaume.org

**AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE**

Par autorité de justice

Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, portent à la connaissance du public, qu'à la demande de la Banque Congolaise de l'Habitat dite BCH) représentée par son Directeur Général, Monsieur Fadhel GUIZANI,

Il sera procédé, le samedi 24 septembre 2016 à 09 heures précises, à la Barre du Tribunal de Grande de Brazzaville sis Palais de Justice;

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de la Propriétés bâtie de sieur MOUETOUKOUENDA Jean-Pierre sise 75, rue Balloys, croisement d'avec l'Avenue de la Tsiémé Ouenzé arrêt de bus Mimi Brazzaville, cadastrée, Section P9, Bloc 63, Parcelle 14 d'une superficie de 566,19m<sup>2</sup>, objet du Titre Foncier N°11.592;

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville le 16 février 2016 par le Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, sis Immeuble SOPRIM dit Patte d'Oie, face ENAM, appartement J.335S, 4ème étage Mougali Brazzaville, les enchères seront reçues sur la mise à prix de: CENT MILLIONS (100.000.000) Francs CFA.

Le montant de l'enchère sera fixé séance tenante. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière;

Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher tous les jours ouvrables de:

1°)- Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, sis Immeuble SOPRIM dit Patte d'Oie, face ENAM, appartement J.335S, 4ème étage Mougali Brazzaville, Tél.06.665.95.59

2°)- Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, sise 13, rue Dispensaire Face Agence Crédit du Congo Poto-Poto, Tél.(242) 06.668.70.49/06.668.70.28/05.529.47.82/05.529.47.83,

3°)- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville sis Palais de Justice,

Fait à Brazzaville, le 09 septembre 2016

L'Huissier de Justice

**LEBENBAY**

Immigration USA. Vivre. Travailler ou étudier aux USA. Loterie.

Plus de 50.000 Visas disponibles grâce au diversity Visa (DV)

TEL/ 05 588 69 76 / 06 505 28 25

Adresse : Rond point - la coupole - 59 rue Kimpanzou Mougali Mucodec

Date limite le 2 novembre 2016.

**AVIS DE RECRUTEMENT**

Une société de la place recherche des techniciens frigoristes expérimentés en climatisation industrielle ayant une parfaite maîtrise des CTA, des centrales, de la climatisation centralisée en général, ainsi que des connaissances pratiques en électricité industrielle. Et deux électroniciens expérimentés.

Contacts : 04 046 66 38 / 06 660 78 83

**REGI-BTP**

Bâtiment travaux publics, entretient nettoyage des bureaux, formation des conducteurs d'engins, formation des agents d'entretien et nettoyage, terrassement général, local et de masse.

Adresse : AV. Cités des 17 Moukondo B/ville

Tel : 06 671 55 63 / 01 971 55 63

Email : regibtp@gmail.com

RCCM : 15A20018

NIU : P201511000299

**NÉCROLOGIE**

Le programme des obsèques de Casimir Otta, ancien député et ancien Directeur Général de la CNSS, décédé à Paris, le 08 septembre 2016, est arrêté comme suit :

•Mercredi 21/09/16 à 17h30 : arrivée de la dépouille mortelle à Maya-Maya, et dépôt à la morgue municipale

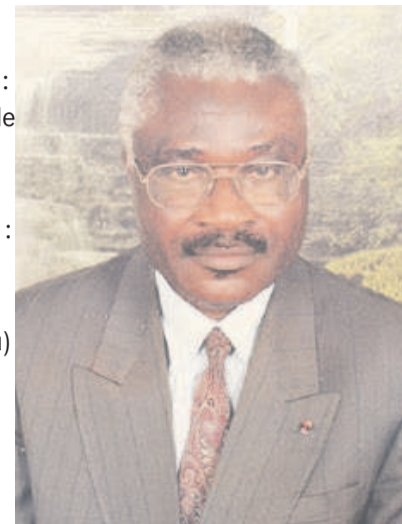
•Jeudi 22/09/2016 : -- 15h00 : levée du corps (morgue municipale);

-Veillée (résidence du disparu)

•Vendredi 23/09/2016 : -8h00 : Recueillement (résidence)

-11h00 : Messe de requiem (Basilique Sainte Anne du Congo)

-14h00 : Inhumation (cimetière Bouka)



Charlem Léa Legnoki, les familles Legnoki, Ngambomi et Ekouya ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances ainsi qu'aux étudiants de l'ENS à Brazzaville, le décès de leur fils, neveu et petit-fils, Tresor Charmant Legnoki, survenu le 15 septembre à 3 heures du matin des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n°3, rue Souanké, à Talangaï vers la rivière Tsiémé. L'inhumation aura lieu le mardi 27 septembre 2016 à Brazzaville.

La famille et les enfants Lewoli, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur chef de famille, Père, Oncle Lewoli François alias « Adzélé Double Tuyaux », survenu le Jeudi 15 septembre 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 67 de la rue Lampama à Talangaï (arrêt station marché Talangaï). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement. PAIX A SON AME!



Alphonse Mboussa « Matongo », Charly Soussa et Mme Marie Ampha ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur mère Sambo Pauline « Obowa », survenu le 19 septembre 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°50 de la rue Mayombe à Talangaï, arrêt de bus Eglise Kimbanguiste. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

**À LOUER**

Nous faisons louer un grand (01) Immeuble de trois (03) Appartements identiques au Centre ville.

Chaque Appartement comprend : un salon(01) avec une (01) salle à manger ; trois (03) chambres à coucher avec des toilettes chacune, une(01) cuisine, et une toilette pour visiteur.

Prix fixe : 2.000.000(Deux millions) de francs Cfa.

Contact : 06 621 88 88 / 06 655 80 00

**VENTE**

Parcelle à vendre avec Maison au marché de Ouenzé.

Prix 130 millions

Superficie : 400 m<sup>2</sup>

Tél. : 05 525 13 35 / 06 651 36 53

**SANTÉ**

## Des cas suspects de cholera au Nord-Ubangi

**En vue de renforcer la prévention et de contribuer au contrôle rapide de la suspicion du choléra touchant une dizaine d'aires de santé de la zone de santé de Bili (168 km de Gbadolite, chef-lieu provincial du Nord-Ubangi) depuis la 22e semaine épidémiologique, une équipe avancée de l'OMS s'est déployée, du 9 au 16 septembre, dans la zone affectée.**

L'équipe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a été dirigée par le chargé de la sécurité de la région africaine de l'OMS, M. Abdoulaye Doumbia, et comprenait d'autres professionnels du Bureau Pays de l'OMS tels que le chargé de la communication ainsi que le chargé des technologies de l'information et de la communication. Selon l'OMS, l'objectif était avant tout d'évaluer les conditions sécuritaires à Duguru - l'une des aires de santé la plus touchée par les cas suspects de choléra située à 45 km de Bili-Centre - avant le déploiement dans les tout prochains jours des équipes d'intervention sanitaire sur la zone et d'y renforcer le système de transfert des données épidémiologiques collectées par un réseau de radiocommunications HF et d'alimentation en énergie électrique.

Ce système offre l'avantage de s'affranchir de toute dépendance vis-à-vis des fournisseurs de radios privées et de transmettre lesdites données en temps réel dans le cadre de la riposte. "Une présence efficace de l'OMS sur le terrain et l'appui tant technique que logistique qu'elle peut nous apporter ici chez nous vont beaucoup nous reconforter, car depuis la survenue de ce phénomène dans plusieurs aires de santé de Bili, il nous était fort difficile de savoir avec exactitude de quoi il s'agissait", a indiqué M. Jean-Bosco Bosomi Mopkani, vice-gouverneur du Nord-Ubangi. "La situation sanitaire actuelle demeure toujours préoccupante

dans notre localité en dépit de la baisse des cas suspects de diarrhée cholériforme", a souligné M. Jean Thomas Asianga, infirmier titulaire du Centre de santé de Duguru. Son aire de santé avait enregistré 52 cas suspects avec 4 décès (tous décédés dans la communauté), contre 320 cas suspects avec 18 décès notifiés par Sidi, l'autre aire de santé voisine de Duguru et située à quelques encablures de la rivière Ubangi.

L'infirmier note qu'il manque cruellement des sources d'eau correctement aménagées dans les localités susmentionnées ainsi que des latrines. "La population continue à déféquer à l'air libre, et cela peut favoriser la propagation de la maladie", s'inquiète-t-il. "Quand les gens sont morts de la diarrhée cholériforme dans notre village, cela nous a beaucoup affligés. Notre milieu est très défavorisé, c'est pour cela que nous avons besoin de l'aide dans l'immédiat pour être bien soigné," a dit pour sa part M. Sawa Yangamoto, chef du village de Duguru. "Comme nous n'avons pas des purifiants tels que les Aquatabs, nous avons tenu à sensibiliser nos populations à bouillir l'eau de la source avant de la consommer", ajouta-t-il. De la 22e semaine jusqu'à la 37e épidémiologique, les aires de santé de Bili, (plus particulièrement celles de Baya, Boduna, Boroto, Duguru, Gbagayambo, Gboko, Sidi et Pandu, etc.) ont notifié un total cumulé de 419 cas suspects avec 50 décès dus aux diarrhées aqueuses aiguës accompagnées des vomissements. Selon la Division provinciale de la santé (DPS) du Nord-Ubangi; de ces cas mortels, 22 ont été enregistrés dans la communauté contre une vingtaine d'autres dans les différents centres de santé de cette province qui partage la frontière nord avec la République Centrafricaine.

A. Nz.

## LE GOUVERNEMENT DE LA RDC RÉPOND À FRANÇOIS HOLLANDE

# La RD Congo n'est pas un «département d'outre-mer» français

**Le gouvernement congolais a assuré jeudi avoir été «choqué» par l'accusation d'«exactions» contre son peuple lancée par le président français François Hollande à propos des violences de lundi et mardi à Kinshasa.**

«Comme à l'accoutumée, nous avons eu droit à des injonctions comminatoires», a déclaré le porte-parole du gouvernement congolais Lambert Mende par rapport aux propos tenus par M. Hollande mardi à New York.

C'est «à se demander si la RDC (est) devenue un nouveau département d'outre-mer issu de nouvelles conquêtes de l'Hexagone», a ajouté M. Mende, reprochant au président français de s'être «permis de tirer à boulets rouges» sur le gouvernement congolais «avec des accents de maître d'école».

M. Mende a estimé que M. Hollande avait fait preuve d'une «compassion» sélective vis-à-vis des victimes de violences ayant fait plusieurs dizaines de morts.

Le président français, a-t-il ajouté, n'a retenu «que l'incendie d'un parti d'opposition, passant sous silence» les incendies de partis de la majorité et les victimes des émeutiers, «allant jusqu'à

faire grief à nos forces de l'ordre et de sécurité de réprimer nos criminels» «Il s'est produit des violences en République démocratique du Congo qui sont inadmissibles, insupportables», avait déclaré mardi à New York M. Hollande.

«Ce qui est incontestable, c'est qu'il y a des victimes et qu'elles ont été provoquées par des exactions venant de l'État congolais lui-même», avait ajouté le président français. «Le principal parti d'opposition a vu son siège brûler», avait encore dit M. Hollande, «dans aucun pays on ne peut accepter de tels comportements, de tels agissements».

Plusieurs dizaines de personnes ont été tuées lundi et mardi à Kinshasa. Les violences ont commencé en marge d'une manifestation d'opposition pour demander le départ du président Joseph Kabila au terme de son mandat le 20 décembre, et la convocation de l'élection présidentielle avant cette date.

Elles ont rapidement dégénéré en émeutes et en pillages, réprimés par la police et l'armée. M. Mende a vu dans ces événements «un schéma de coup d'État».

AFP

# IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE





## UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite  
Dépliants



Livres  
Calendriers  
Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divers

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo

**Libreville.**

Toujours sous le choc des violences post-électorales qui ont suivi l'annonce de la réélection du président Ali Bongo Ondimba, les Gabonais renaient leur souffle jeudi à la veille de la proclamation attendue par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs du scrutin du 27 août.

**USA.**

L'état d'urgence a été décrété dans la ville américaine de Charlotte après une deuxième nuit de violences provoquées par la mort d'un Noir tué par un policier.

**Syrie.**

Nouveaux bombardements et violents combats dans la ville syrienne d'Alep pendant que la communauté internationale étale ses divisions et son impuissance aux Nations unies.

**Egypte.**

Les recherches se poursuivent au large de l'Egypte après le naufrage d'un navire qui transportait des centaines de migrants. Des dizaines de morts ont déjà été dénombrées.

**Washington.**

Que signifie être Noir aux Etats-Unis ? En dépoussiérant le passé sombre de l'Amérique, c'est en substance à cette question identitaire, politique et sociétale qu'ambitionne de répondre le nouveau musée de l'histoire afro-américaine, que va inaugurer samedi le président Barack Obama.

La voie est libre pour l'Américain Jim Yong Kim: seul candidat à sa succession, le président de la Banque mondiale (BM) sera prochainement reconduit après un premier mandat salué par plusieurs Etats-membres mais terni par des controverses internes.



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**30.000.000 F  
À SE PARTAGER**

Jusqu'au 19 octobre,  
active un forfait Masolo  
ou Internet pour être éligible



### MOTS FLÉCHÉS N°119

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

IL SE FAIT À QUAI	MAGNIFIQUEMENT	117 EN LIVRES	COFFRET POUR UN BIJOU	AIDES MORALES	PETIT VOLATILE IMPOR- TANT MÉDIA	DU FLAN À QUIMPER
CAPITALE DE LA PICARDIE	FUREUR D'ANTAN	APRÈS IL	QUI EST ENFERMÉ PIERRE PRÉCIEUSE VERTE			
MOILLER PENDANT LA CUISSON ANNONCÉ			FAIRE LE CHAT	APPUYA DE TOUT SON POIDS NON-CROYANT		
			SINGE			
HABIT EN INDE	QUI EST VITAL					ASSOCIÉE
	FAIT DES ENTAILLES				ERBIUM SYMBOLISÉ	
		ALLER-RETOUR		INUTILISABLE	CONTNEN- TAL	
BLAGUE DU MIDI À OUVRIR EN CAS DE GARDE					C'EST LE MOMENT DE BRONZER COMÉDONS	
		CELA DONNE LE CHOIX FAIRE REVIVRE		ELLE COULE DE SOURCE ÉMÉCHÉ		DONNA SON ACCORD
AZURÉE	POÈTE CHILIEN			IL EN FAUT POUR OSER CONTRE LE FROID		
	TAQUINÉE		DISPARU DOIT FAIRE RÉACTION AU CABINET			
CALMANT LA DOULEUR	BESACE			COMPLÈ- TEMENT STUPE		
					EST-OUEST	ÉLÉMENTS DE CHAR- RUES
					REFUS DE JUSTICE	
RIVALE	ENFILA SUR LUI		CANARDS DOUILLETS			
			ÉTABLIS- SEMENTS			
				ÊTRE ALLEGO- RIQUE		
PETITES BUTTES	ARRIVÉ PAR LA MÈRE		QUIT'AP- PARTIENT (LE)		SECTEUR POSTAL	
				ARBUSTE À FLEURS MAUVES		

### SUDOKU N°119

>FACILE

			2			4		
				3	8		9	1
	5		6		4		2	3
2	6			1	3			8
1	3						4	7
8			9	2			3	6
7	9		3		6		1	
6	2		1	5				
		4			2			

>MOYEN

				8			7	2
		5					9	
2	1		6				3	5
	9		7		5	4		
6			1	5	3			9
	5	1		4			6	
5	4				8		1	7
	8					9		
1	6			2				

>DIFFICILE

1	6					3		
		3	9		6			
		9		3	7		1	4
				6			2	1
7	9			4				
3	2		5	7		4		
			1		4	7		
		5					9	2

### MOTS CROISÉS N°119

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

**>HORIZONTALEMENT** 1. Spécialiste en meubles et en armes. - 2. Elle est proche du phoque. Joui un mauvais tour. - 3. Elle peut être garnie de fruits. - 4. Patrie de Zénon. Meneur d'entêtés. - 5. Qui n'en peut plus. Initiales pour le Christ. Plaisir moderne. - 6. Combustible. Île vers Oléron. - 7. Le gars d'à côté. - 8. Allié au cuivre, il donne le bronze. D'un calme olympien. - 9. Eau de Cologne. Il aime taquiner la rime. - 10. Qui sont aptes à goûter les plaisirs des sens.

**>VERTICALEMENT** A. On y loue des cham- bres. Parfois solitaires. - B. Mis à plat. Rituel britan- nique. - C. Qui ne courent pas les rues. Sans résultat. - D. Chaîne franco-allemande. Herbes coupées, séchées et ramassées. - E. Rebut de la société. Un mois et un maréchal. - F. Dénoués. Un saint, sur la carte des Hautes-Pyrénées. - G. Dedans. Il permet de conduire l'attelage. - H. Ville de l'est de l'Algérie. Père d'un jour. - I. Soutien de plante. Déduit de la somme. - J. Dont nous ne sommes pas près de voir la fin.

### MOTS À MOTS N°119

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① NOIRE + TIGE = E \_ \_ \_ \_ \_ R
- ② ARMEE + OINT = M \_ \_ \_ \_ \_ E
- ③ TRIPE + OSER = E \_ \_ \_ \_ \_ R

### SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

#### MOTS FLÉCHÉS N°118

M	F	G	A	R	H							
S	A	I	L	L	A	N	T	A	R	A	C	
T	R	I	E	R	T	A	T	E	R	A		
M	E	R	C	A	N	T	I	L	I	S	M	E
L	I	D	I	F	L	O	C	O	N			
G	A	T	E	E	C	E	E	O	N			
S	E	R	R	E	R	S	E	U	I	L		
O	S	E	E	N	I	A	U	S	E	E		
E	S	C	H	E	A	I	R	S	G			
O	R	T	U	E	U	R	A	E	R	E		
N	E	M	T	O	U	S	S	E	R			
G	R	A	U	S	E	N	T	I	C	E		
E	R	R	E	U	R	C	E	P	E			
O	N	G	T	R	I	O	N	A	N	A		
D	U	P	A	N	N	O	I	C	I			
D	U	E	L	L	E	C	H	E	N	E	S	

#### MOTS CROISÉS N°118

R	E	C	E	P	T	R	I	C	E
E	T	E	N	D	U	E	O	C	
C	A	P	G	P	E	U	R		
O	S	A	A	U	T	R	E		
M	L	S	A	N	T	E	M		
M	A	R	I	N	E	R	R	E	
E	P	I	L	E	R	N	E		
N	E	P	E	E	P	U	C	A	
C	R	O	S	S	E	E	U	X	
E	A	U	E	L	Y	S	E	E	

#### SUDOKU N°118

1	5	2	4	8	9	7	6	3
8	4	7	6	3	2	9	1	5
6	3	9	5	1	7	8	2	4
4	1	3	9	7	8	6	5	2
2	8	6	1	4	5	3	9	7
9	7	5	3	2	6	1	4	8
3	2	4	8	6	1	5	7	9
5	6	8	7	9	4	2	3	1
7	9	1	2	5	3	4	8	6
8	3	5	2	1	9	4	6	7
4	6	2	3	7	8	9	5	1
9	1	7	6	4	5	3	8	2
3	4	9	5	6	2	1	7	8
1	5	8	7	3	4	6	2	9
7	2	6	8	9	1	5	3	4
2	7	4	1	5	6	8	9	3
6	8	1	9	2	3	7	4	5
5	9	3	4	8	7	2	1	6
6	1	5	2	8	4	7	3	9
4	7	2	3	6	9	1	8	5
9	8	3	7	1	5	6	2	4
2	6	1	5	4	7	3	9	8
3	5	7	1	9	8	4	6	2
8	9	4	6	2	3	5	7	1
5	4	6	8	3	2	9	1	7
1	2	9	4	7	6	8	5	3
7	3	8	9	5	1	2	4	6

#### MOTS À MOTS N°118

1/ DEVINETTE 2/ TENAILLER 3/ ENTREVOIR.

## HANDBALL

## Les arbitres africains en stage de passage de grade à Brazzaville

Le 22 septembre, les arbitres venus d'Égypte, du Gabon, de la Tunisie, de l'Angola, du Cap-Vert et du Congo, pays hôte, ont amorcé une formation qui leur permettra d'obtenir le statut d'arbitre continental. Ce stage se fera en deux vagues.

Le stage de passage de grade des arbitres de handball de ces six pays d'Afrique prendra fin le 28 du mois en cours, s'agissant de la première vague. La seconde débutera le 28 pour terminer le 4 octobre prochain. Sur les pays qui y prennent part, le 4ème vice-président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), Tangui Yoka, a expliqué que les arbitres de la République Démocratique du Congo devraient rallier l'autre rive du fleuve le jour même de l'ouverture du stage avec un léger retard. En provenance de la

RD Congo, ils seront au nombre de quatre.

Ce stage de passage international est animé par le camerounais, Laurent Kuete, président de la commission d'arbitrage de la Confédération africaine de handball (CAHB). Il est secondé par Aimé Mbeng du Sénégal. Le programme de formation prévoit les aspects théoriques et pratiques. L'exposé des objectifs du séminaire et la présentation des nouvelles règles de jeu sont prévus le 22 septembre. Après quoi, les arbitres stagiaires seront soumis aux exercices pratiques au cours desquels ils arbitreront les rencontres que la Fécohand à l'occasion. De nombreux autres tests physiques sont également programmés. Les admis obtiendront finalement le badge de la Cahb qui donnera la possibilité d'officier dans des compétitions comme la Coupe d'Afrique de

la discipline tant au niveau des clubs que des Nations.

Les stagiaires sont alors déterminés à réussir leur passage de grade. « On espère se donner en assimilant les enseignements et en réussissant la mise en pratique de ceux-ci afin de décrocher ces badges Cahb », a déclaré Aïcha Djoumaye Odou, qui sort de son pays pour la première fois pour participer à ce stage. Selon elle, la Gabon n'a d'une seule paire d'arbitres Cahb. A cette formation les gabonais sont venus au nombre de six, soit trois paires. Au cas où ils réussiraient tous, ils porteront à quatre paires le nombre d'arbitres Cahb dans leurs pays respectifs. Le stagiaire tunisien, Seif Abaki, a abordé dans le même sens. « Ce stage est un défi pour moi. Un rêve depuis plus de cinq ans qui, aujourd'hui, est en train de se réaliser. J'espère que les choses vont marcher pour que nous obtenions ce badge continental », a-t-il déclaré. Pendant cinq jours donc, les arbitres de cette première vague devraient faire de leur mieux pour convaincre le jury de la confédération afin que leur rêve se réalise. Au cas contraire, ils devraient patienter peut-être pour longtemps. Ce que personne ne souhaite.

Rominique Nerplat Makaya



Photos de famille entre arbitres, organisateurs et formateurs

## ARTS MARTIAUX

## Les pratiquants du Wushu élèvent leur niveau technique



Les stagiaires, l'ambassadeur de Chine au centre et les responsables de la Fédération/Crédit photo Adiac

La Fédération congolaise de Wushu (Kung fu) a récemment organisé à Brazzaville un stage mixte à l'endroit des athlètes, encadreurs et arbitres venus de plusieurs localités du pays. Le travail a porté notamment sur le sanda (combat libre entre deux compétiteurs), les règles d'arbitrage et plusieurs autres aspects techniques.

Après la théorie, tous les participants ont été évalués sur le tatami. Les combats, la révision des règles d'arbitrage ont, en effet, ponctué la clôture dudit stage, en présence de l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, SEM. Xia Huang.

Les athlètes se sont dits satisfaits de l'initiative prise par la fédération et du soutien de l'ambassade de Chine au Congo. « Ce stage nous a permis d'apprendre les techniques et principes que l'on ignorait jusque-là. Nous avons aussi prouvé sur la surface de combat de quoi nous sommes

capables. Le partenariat entre la Fédération et l'ambassade de Chine doit se consolider davantage », a déclaré Crist Lepika, un des stagiaires qui a remporté son combat lors de l'évaluation pratique.

Le président de la fédération, Dzirbril Kouma a, quant à lui, félicité l'ensemble des participants en leur demandant de donner le meilleur dans leurs différents clubs et départements (pour ceux de l'intérieur du pays), afin que cette discipline aille de l'avant. « Les enseignements ont été fructueux. Faites-en bon usage. Nous réitérons nos remerciements à l'ambassade de Chine qui a financé ce stage », a-t-il révélé. Pour le diplomate chinois, Xia Huang, le Wushu sert aussi de lien entre le Congo et son pays. A l'endroit de la Fédération, il a délivré un message d'engagement pour continuer à soutenir le développement de cette discipline martiale chinoise au Congo.

R.N.M.

## BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années (1965-2015)  
1995 (37)

Dans la tourmente politique de cette année 1995, l'économie retrouve le premier plan de l'actualité nationale. Par une loi du 22 décembre 1960, l'Assemblée nationale déclare d'utilité publique, les travaux d'aménagement hydroélectrique du Kouilou. Le premier coup de pioche du barrage de Sounda est donné au début de l'année 61. La réalisation de ce barrage représente 7 milliards de KWh. Le site de Sounda est découvert en 1887 - 88 par un Français, l'ingénieur hydrographe Jacob, au cours des recherches de l'itinéraire de la voie ferrée qui devrait relier la côte à Brazzaville. Son étude prévoyait l'établissement d'un barrage devant permettre la navigation du fleuve Kouilou. En 1888, la mission Marchand fait des reconnaissances dans le même but. En 1927 - 1930, ce même site retient l'attention de la mission Darnault, chargée d'inventorier les réserves hydroélectriques de l'Aef. En 1952, à la demande du territoire du Moyen-Congo, un avant-projet d'ouvrage hydroélectrique est établi pour les besoins éventuels de

Pointe-Noire. En 1954, à la suite de cet avant-projet, l'Edf (Electricité de France) décide d'entreprendre l'étude d'un barrage susceptible de fournir la totalité d'énergie évaluée à environ 7 milliards de KWh. En 1957, des études de détails sont poursuivies pour répondre aux divers impératifs, elles sont terminées en 1960. Un problème se pose alors. De l'autre côté du fleuve, des études sont aussi menées pour la construction du barrage d'Inga. Les bailleurs de fonds ne sont pas disposés à financer deux barrages de même potentiel dans la même région. Pendant cette période, la nouvelle route Pointe-Noire - Sounda est réalisée et certains préparatifs sont exécutés sur le site de Sounda. Au début de l'année 1961, l'abbé Fulbert Youlou lance les travaux du barrage de Sounda pour imposer son projet. Mais sa chute entraîne l'arrêt de leur exécution. 35 ans après, le président Pascal Lissouba reprend le projet du barrage de Sounda. Deux ans après, il est débarqué. Le projet retrouve les tiroirs. Depuis quelques mois, Sounda est de nouveau d'actualité,

mais largement sous-dimensionné. Pendant ce temps, l'actualité se déroule avec son foisonnement d'événements. Gracié par le chef de l'Etat, Pascal Lissouba, le directeur général éditeur du bimensuel d'information et d'opinion, « Le Choc », Asie Dominique de Marseille, est libéré jeudi 30 novembre 1995, après avoir purgé cinq mois d'emprisonnement ferme sur six pour délits de presse. C'était une autre époque. Heureusement, depuis l'adoption de la loi sur la presse en 2001, les délits de presse ont été dépenalisés.

L'écrivain congolais, Jean-Baptiste Tati-Loutard, est décoré des insignes d'officier dans l'Ordre des Arts et Lettres, le 7 décembre 1995, par l'ambassadeur de France au Congo, Raymond Césaire. Dans le registre littéraire, paraît « La légende de l'errance », du jeune écrivain congolais Alain Mabanckou, préfacée par Pius Ngandu Nkashama, aux éditions « L'Harmattan ». Les Anges ont trente ans. Du 21 au 23 décembre 1995, l'orchestre-ballet « Les Anges » a fêté ses 30 ans d'existence, au Centre culturel

français de Brazzaville, Espace André Malraux. C'est en 1964 que Massengo « Fonctionnaire », les frères Kimbolo (Gérard et Clotaire) et Pierre Sengholt fondent le groupe vocal « Les Pattes Tendres » qui devient en 1965, Les Anges puis des années après, l'orchestre-ballet « Les Anges ». Créée sur les cendres de « Forum des artistes », depuis plus d'une année, l'émission « Tam-tam » de Médard Milandou, défraie la chronique musicale sur les rives du fleuve.

Cette année 1995 s'achève avec la signature d'un pacte de paix par Pascal Lissouba, Yhomby-Opango, Bernard Kolélas, Christophe Moukouéké, Thystère-Tchicaya, Lekoundzou Itihi-Ossetoumba et Bokamba-Yangouma. Le Congo vit depuis la fin de la Conférence au rythme des pactes et conventions de paix au sens complètement dévoyé. Au lieu de favoriser la paix, ils sont suivis de confrontations qui ne grandissent pas nos hommes politiques. C'est un travers qui marque profondément la vie politique nationale. Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU